



## FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

*Membre de*

*l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)*

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

[libre.pensee@fnlp.fr](mailto:libre.pensee@fnlp.fr) - <https://www.fnlp.fr>

---

### - COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

## Privatisation, affairisme, xénophobie : Le Gouvernement accélère ses attaques contre l'Université

L'interminable fin de règne d'**Emmanuel Macron** n'est pas synonyme d'immobilisme : en matière éducative, ces dernières semaines donnent plutôt l'impression que le gouvernement accélère pour achever son Programme de Démantèlement de l'Université publique.

Dès cet été, plusieurs **Syndicats** et **Collectifs**, tout comme la **Libre Pensée**, avaient lancé l'alerte contre le **Projet de loi « pour la régulation de l'enseignement supérieur privé », dit loi Baptiste**. Nous avons montré que sous couvert d'encadrement et dans une logique directement comparable à celle de la **Loi Debré**, ce projet instituait un **enseignement supérieur privé sous contrat, subventionné et susceptible de se substituer à l'Enseignement public pour délivrer les Diplômes Nationaux**.

Dans le même temps, ce texte facilitait les possibilités de **Coopération Public-Privé** et amplifiait les possibilités de gérer un Établissement public selon les mêmes modalités qu'un établissement privé subventionné. La « **Loi Debré de l'Université** » allait au-devant des rêves des partisans du « **Chèque Education** ». Comme dans l'enseignement scolaire, c'est l'enseignement catholique qui est discrètement en pole position pour profiter de ces contrats.

Le projet s'était enlisé grâce notamment à la **chute du Gouvernement Bayrou**. Voilà que l'on apprend qu'il ressurgit et sera examiné en **séance publique au Sénat le 1<sup>er</sup> juin**, avec un Rapporteur LR prêt à vendre la mèche et à officialiser la désignation d'« **établissement supérieur privé sous contrat** ».

Dans le même temps, le ministre **Baptiste** a également dégainé un projet de Décret limitant drastiquement les modalités d'exonération de **frais d'inscription pour les étudiants étrangers**. Rappelons que depuis 2019, tous les Étrangers Extracommunautaires Sans Statut

de Réfugié peuvent être soumis à des **frais d'inscription discriminatoires** (2 770€ en licence contre 170€ pour un étudiant européen). Beaucoup d'Universités ont refusé de faire usage de cette possibilité. **Parmi celles qui ont cédé, beaucoup ont été contraintes de prendre des mesures d'Exonération massive sous la pression des Étudiants et des Universitaires.**

Aujourd'hui le ministre s'apprête à obliger les Universités à appliquer les frais « différenciés » et **interdire d'exonérer plus de 10 % des Etudiants Extracommunautaires.** Les exonérations a priori et collectives seront interdites, chaque étudiant devra déposer un dossier de demande personnelle.

Cette mesure, couplée à la suppression des Aides Publiques au Logement (APL), implique **une sélection par l'argent dont les arrière-pensées sont évidentes : les Nord-Américains et les Britanniques oui, les Chinois à la rigueur, les Africains jamais.** Bruno Retailleau dénonçait il y a quelques mois l'Université comme « *principale filière d'immigration légale* », et les parlementaires macronistes interpellés massivement par les Universitaires depuis quelques jours sont nombreux à reprendre cette antienne.

Qu'on ne s'y méprenne pas : **la différence tarifaire entre les Etudiants Extracommunautaires et tous les autres ne tient que par un Arrêté ministériel, autant dire rien.** Si le gouvernement arrivait à ses fins, les Universités asphyxiées budgétairement seraient bientôt accoutumées au clientélisme des enfants de bonne famille qui auront acheté leur place, et les familles ne seraient plus capables de différencier l'université publique et l'université privée sous contrat, le Gouvernement ayant lui-même organisé la confusion. **Dans ces conditions, les frais d'inscription s'envoleraient bien vite pour toute la population et la marchandisation de l'Université serait achevée.**

Ces deux réformes font système : **il s'agit de liquider l'Université publique au profit de boutiques payantes pratiquant la sélection par l'héritage et l'origine ethnique, main dans la main avec l'enseignement catholique.**

La **Libre Pensée** appelle le **Mouvement Laïque** à se mobiliser avec les Syndicats, les Collectifs, les Étudiants et toute la Société Civile :

**À l'École comme à l'Université : Fonds Publics pour l'Enseignement Public, laïque et Gratuit, fonds privés pour l'enseignement privé !**

**Oui à l'Université libre, laïque, antiraciste,  
gratuite et ouverte !**

La Sorbonne, le 1<sup>er</sup> mai 2026